PV réunion du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre, à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/09/2026

Membres présents : Georgette RAFFAILLAC, Isabelle BOTERF, Bernadette GOMIS, Jean-Christophe CAPPELIER, Jean-Marius GAY, Stéphane MOURIACOU, Sandrine GERAUD, Pierre-Marc DUPUY, Alexandre ROUHAUD, Héloïse FLOIRAT.

Procuration : Aussine MARCES à Alexandre ROUHAUD

Secrétaire de Séance : Héloïse FLOIRAT

Rappel ordre du jour

1- Désignation du secrétaire de séance
2- Adoption PV de la dernière réunion de conseil municipal
3- Augmentation temps de travail personnel administratif
4- Création de trois emplois techniques (1 permanent et 2 non permanents)
5- Régime indemnitaire des employés communaux
6- Virement de crédits chapitre 012
7- Gratuité location salle des fêtes pour les associations villacoises
8- Subvention ménage transports scolaires
9- Subvention associations
10- Subvention collège
11- Dons aux communes sinistrées incendie via l'association des Maires de France
12- Convention avec le SDE 24 effacement réseaux de la Mothe
13- Amortissement dépenses au compte 2046
14- Décisions du Maire prises dans ses délégations
15- Questions diverses

1) Désignation du secrétaire de séance

Héloïse Floirat a été désignée secrétaire de séance.

2) Adoption PV de la dernière réunion de conseil municipal

Le PV de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

3) Augmentation temps de travail personnel administratif

Mme le Maire indique que les communes ayant la même strate démographique ont des secrétaires avec davantage d'heures de travail par semaine. Elle propose d'augmenter le temps de travail de la secrétaire de 20 h 30 à 32 h par semaine ce qui permettra également de proposer des plages horaires d'ouverture plus importantes au public. A l'unanimité, le conseil a voté pour cette augmentation du temps de travail.

4) Création de trois emplois techniques (1 permanent et 2 non permanents)

Cette délibération a été ajournée et sera discutée lors du prochain conseil municipal.

5) Régime indemnitaire des employés communaux

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de mettre en place un nouveau régime indemnitaire pour les agents composé de 2 primes : IFSE et CIA. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité ce régime indemnitaire.

6) **Virement de crédits**

Afin de pouvoir payer les différentes dépenses de fonctionnement d'ici la fin de l'année 2026, Mme le Maire propose des virements de créditas aux membres du conseil. Le conseil a voté ces virements de crédits à l'unanimité.

7) **Gratuité location salle des fêtes pour les associations villacoises**

Mme le Maire propose que les associations puissent disposer de la salle des fêtes gratuitement. Les membres du conseil ont adopté la gratuité de la location de la salle des fêtes pour les associations.

8) **Subvention ménages transports scolaires**

Mme le Maire propose de prendre en charge les frais de transports scolaires d'enfants villacois. Le conseil municipal accepte ces aides à l'unanimité.

9) **Subvention associations**

Des subventions supplémentaires ont été accordées à 3 associations : Association d'élèves Parents'Thèse collège Jules Ferry, jeunes sapeurs-pompiers de Terrasson, AFM téléthon. Le conseil municipal a validé ces 3 subventions.

10) **Subvention collège**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Collège Jules Ferry de Terrasson a sollicité la commune afin d'obtenir un soutien financier pour ses actions d'accompagnement à l'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire. Le conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention pour le collège.

11) **dons aux communes sinistrées incendie via l'association des Maires de France**

Les élus ont longuement échangé sur ce sujet. Bien qu'ils soient solidaires des communes victimes des incendies en Gironde et dans les Landes, l'ensemble des élus n'ont pas souhaité accorder d'aide estimant que c'était le rôle de l'Etat à aider ces collectivités et non à la commune de Villac.

12) **Convention avec le SDE 24 effacement réseaux de la Mothe**

Madame le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre de l'amélioration de l'environnement et de l'aménagement du réseau de distribution d'électricité, il est envisagé de procéder à un **effacement coordonné des réseaux aériens** dans le village de la Mothe.

Cette opération concerne notamment la coordination de l'effacement des **réseaux aériens de distribution publique d'électricité** et des **réseaux aériens de communications électroniques d'Orange**, afin de permettre leur traitement coordonné et leur mise en souterrain dans le cadre des travaux concernés. Le conseil municipal approuve ces travaux pour un montant 17 195.34 € HT.

13) Amortissement dépenses au compte 2046

Considérant que les opérations relevant du compte 2046 sont amortissables quel que soit l'importance de la collectivité, il y a lieu de prévoir la durée d'amortissement des immobilisations comme suit : amortissement sur une durée de 10 ans. Le conseil municipal a validé ces opérations à l'unanimité.

14) Décisions du Maire prises dans ses délégations

01) Achat de 2 débroussailleuses pour un montant de 2 876.39 auprès de l'entreprise Menue Culture à Brive
02) Achat d'une épareuse de 12 000 € auprès de l'entreprise marsaleix à st Bonnet l'Enfantier
03) Achat d'une armoire inifugée de 1732.98 auprès de l'entreprise Galerie 64 à Terrasson

Le conseil municipal a pris acte.

Levée de séance : 21h37

Le Maire

Sandrine GERAUD

Le secrétaire

Héloïse FLOIRAT